

# Tsiganité et nomadisme

" *Ils sont fous ces Roms* "... Les Tsiganes et nous. En Alsace, en France, en Europe...

par Franck Michel

" *Qu'est-ce qui satisfait l'âme, selon vous, sinon la liberté de marcher sans maître ?* ", Walt Whitman

" *Les Gitans n'ont pas de foyer et, fait peut-être unique parmi les peuples, ils ne rêvent pas d'une patrie* ", Isabel Fonseca

" *Dans mon pays, il y a des dizaines de milliers de filles tsiganes plus jolies que celle-là. Avec un peu de chance, on peut même s'en acheter une (dans les 12-13 ans). Mais les meilleures sont chères, jusqu'à 5000 euros pièce !* ". Ainsi s'exprimait M. Stoïanov, observateur bulgare au Parlement européen de Strasbourg et représentant du parti d'extrême droite Ataka, réagissant à la proposition de l'assemblée d'attribuer à la députée hongroise d'origine rom, Livia Jarocka, le titre de " meilleure parlementaire 2006 " (Cité in *Courrier International*, 12-18 octobre 2006)... Le racisme n'est pas une idée neuve en Europe. Déjà il y a un siècle, les débats à l'Assemblée nationale française (le 29 octobre 1907) donnaient dans la même tonalité : " *Nous avons chez nous des romanichels d'origine hongroise et allemande ; ils désolent nos régions et ils dévastent aussi les régions de l'Ouest ; dans le sud de la France, vous trouvez des nomades d'origine espagnole... Peut-être le Gouvernement pourrait-il intervenir et empêcher ces réunions annuelles. Le pittoresque y perdrait sans doute, mais l'ordre public ne pourrait qu'y gagner... Les nomades sont des gens qui ne travaillent pas et qui vont du Nord au Midi et du Midi au Nord... En disant que les romanichels étaient des capitalistes, j'énonçais une vérité élémentaire. Consultez tous les juges d'instruction, ils vous diront que les romanichels sont plus riches que nos paysans...* " (Cité in Auzias, 2002). Les mots et les choses ont-ils beaucoup changé en un siècle ? Il est fortement permis d'en douter... Le mépris et la jalousie sont toujours là ! Tandis qu'aujourd'hui le genre de dérapages racistes proférés par le sieur Stoïanov tend à se banaliser dans l'Euroforteresse en construction, sinon en voie d'achèvement, la machine à exclure ne chôme pas, et la discrimination a le vent en poupe, avec souvent la complicité des médias dominants et d'inquiétants silences qui en disent long sur l'état de notre démocratie.

Dans ce texte, nous évoquerons la situation des Tsiganes. En Alsace, en France, en Europe...

## 1. La spécificité des Tsiganes en Alsace

*Des groupes variés et plus sédentarisés qu'on ne le pense !*

Partout sur le sol européen, les Tsiganes incarnent la figure de l'étranger, à la fois nomade et incontrôlable. En Alsace, la peur du " bohémien ", de l'errant, du mendiant et du vagabond traverse l'histoire caractéristique de cette région : le Tsigane inquiète davantage le sédentaire

alsacien par son côté marginal - son refus d'intégrer l'ordre du lieu - que par son côté " voleur de poules ", pourtant savamment entretenu par la légende. Si l'origine commune des communautés tsiganes dans le monde est l'Inde, on peut toutefois relever trois principales vagues migratoires : vers l'an mil, vers 1850, et depuis 1991. Mais si le nomadisme fonde effectivement la tsiganité, en Alsace beaucoup de Tsiganes vont faire de cette terre de passages leur territoire d'élection. Signalons que la meilleure appellation en vigueur pour désigner les Tsiganes reste certainement celle revendiquée par les intéressés et leurs associations qui défendent leurs culture et mode de vie, et qui tend à devenir le terme générique pour désigner l'ensemble du peuple tsigane : rom. En Alsace, terre de brassages, l'histoire de l'immigration tsigane reste particulière, singulière et riche, marquée par le poids de l'histoire et les barrières des frontières.

Les Tsiganes sont souvent de fervents chrétiens et trouvent en Alsace un terreau propice à leur pratique religieuse (par exemple, les pèlerinages à Therenbach et à Dusenbach), ils sont également nombreux à se tourner vers le pentecôtisme, dont les rassemblements évangéliques sont aussi des raisons de se déplacer. On note par ailleurs que le dialecte alsacien est très fréquemment pratiqué par les populations tsiganes installées de longue date. N'est-ce pas là déjà un signe révélateur d'une " intégration " au moins partiellement réussie ? Pour l'instant, le nombre de Tsiganes présents en Alsace est difficilement chiffrable, les estimations disponibles variant du simple au triple. Leur passé de persécutions et d'expulsions, d'errance et de clandestinité, les a souvent obligés à une très forte mobilité régionale, mais aussi internationale.

Les populations tsiganes se recoupent en trois groupes principaux auxquels on peut adjoindre un quatrième groupe - les Yéniches - dont les origines restent à ce jour assez mal connues :

**1) Les Manouches** (ou Sinti) : groupe majoritaire en Alsace, ils y vivent depuis le XVe siècle. Leur première apparition à Strasbourg est datée de 1418. L'appellation " Zuyginer " renvoie à la Grèce où les Tsiganes " Sinti " ont séjourné avant de traverser la Hongrie et la Bohême par la vallée du Danube. Ensuite, au XVIIe siècle, dans un climat de violence généralisée et de refus de la différence, partout en Europe, les Tsiganes sont balancés entre protection relative et montée du refus : " En Alsace, où les bandes sont nombreuses jusqu'à la guerre de Trente Ans, ils trouvent refuge malgré les édits d'expulsion ; les paysans s'en accommodent, et le rattachement met fin à leurs insolences. L'intendant Colbert leur ferme l'asile des communautés et expulse une nation pour l'inclination qu'elle a de se porter plutôt au mal qu'au bien. L'ordonnance de 1682 contre le vagabondage fera le reste. La répression gagne, la protection s'atténue désormais et se transforme " (Roche, 2003 : 953). Les Tsiganes se verront de plus en plus pourchassés et condamnés. C'est à la faveur des différentes guerres franco-prussiennes du XIXe siècle que les Sinti, représentant la branche nordique des Roms, deviendront les Manouches, notamment lorsqu'ils descendirent vers le sud de la France. En Alsace, ils se répartissent en deux types : les Manouches " locaux " souvent sédentarisés et les Manouches " de passage ". Historiquement et culturellement, ce groupe s'est sans doute le mieux adapté à la vie locale.

**2) Les Roms** : groupe arrivé en Alsace à partir du XIXe siècle. Les Roms se divisent traditionnellement à partir des corps de métiers (chaudronniers, maquignons, fabricants de tamis), la plupart d'entre eux proviennent des anciens Pays de l'Est. Depuis l'effondrement de l'ancien Bloc soviétique, beaucoup de Roms fuient leurs pays d'origine, où règnent la misère, ainsi que la répression et la xénophobie, et s'installent en Alsace dans un état de grande précarité.

**3) Les Gitans** (ou Kalé) : groupe le dernier venu, branche méridionale des Roms aux forts accents hispaniques, arrivé en Alsace au cours des années 1960. Majoritairement sédentarisés - au quartier du Polygone à Strasbourg notamment - certains d'entre eux partent pendant l'été, tandis que d'autres (provenant surtout d'Espagne) s'installent à cette même période, surtout à Strasbourg et ses environs.

**4) Les Yéniches** : groupe aussi péjorativement appelé " vanniers ", majoritairement sédentaire, mais n'appartenant pas officiellement aux groupes tsiganes. Ils sont parfois originaires d'Alsace, mais aussi d'Allemagne et de Suisse. Ils sont devenus nomades après la guerre de Trente Ans ou suite aux crises économiques qui ont gravement touchées les familles paysannes au cours du XIXe siècle. On dénombre pour les membres de ce groupe de nombreux mariages mixtes avec les Tsiganes, ce qui entretient la confusion et conduit à une nouvelle forme de métissage.

### *Un éclairage sur la période dramatique de 1940-1944*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, tandis que l'Alsace et la Moselle furent rattachées de facto au Reich et soumises à des Gauleiter, la situation pour les Tsiganes fut également particulière comparée à d'autres régions françaises. Les nomades sont par exemple envoyés dans le camp d'internement de Rivesaltes, Argelès, Le Barcarès, Gurs, Saliers, et Arc-et-Senans. En 1940, une circulaire intitulée *Epuration des Gitans d'Alsace* précisait : " Il est prévu de chasser les Gitans. Ils devront être maintenus dans un camp de sécurité à Schirmarck (*lire 'Schirmeck'*). Pendant cette opération, les Gitans devront être tenus à part des asociaux et des criminels. Les nomades non-gitans sont à classer comme Gitans " (Cité in Peschanski, 1994 : 40). D'autres archives indiquent que " 160 tsiganes et asociaux " ont été évacués du Haut-Rhin (un rapport du 18 septembre 1940). Surtout, un ordre du 4 juillet 1940 à destination des chefs des Einsatzkommando 1 (Strasbourg) et 2 (Mulhouse) rapporte que " la nécessité d'éloigner des éléments non souhaitables de ces territoires demande l'établissement immédiat de deux camps de transit et d'un camp de concentration ". L'historien précise que ces camps doivent être ouverts pour le 6 juillet 1940 et, parmi les personnes visées par le transfert, figurent toute la palette des " ennemis " supposés du Reich, dont évidemment les Tsiganes, mais également les " Alsaciens qui ont mené des actions contre le Reich et contre le mouvement nationaliste alsacien " (Peschanski, 1994 : 41-42). La décimation et l'extermination des Tsiganes par la folie nazie est connue : " Les chiffres de mortalité par années suffisent à dire l'ampleur du massacre à Birkenau même : sur les quelques 20 000 Tsiganes enregistrés, les registres comptent 7359 morts en 1943 et 3159 en 1944, la date étant ignorée pour les 1329 autres. Le 2 août 1944, le camp BIIe est liquidé : 2897 Tsiganes sont gazés. Les Lagrene et les Koeckler, les Wadoche et les Mehrstein, les Hoffmann et les Yung, les Alderboom et les Schmidt sont décimés " (Peschanski, 1994 : 105-106). Les consonances germano-alsaciennes des noms de familles ici mentionnées montrent l'ancrage historique du peuplement tsigane au sein de la région Alsace, et ce jusqu'à nos jours. C'est en octobre 1940 que les Allemands ordonnent l'internement des " Zigeuner ". Les camps de Grez, Mérignac et Montsireigne sont alors ouverts, en attendant que Heydrich décida d'inclure - le 31 juillet 1941 - les Roms dans la solution finale.

En Alsace-Lorraine, complète de son côté Claire Auzias, " les Tsiganes, essentiellement des Manouches ou Sinti, furent les premiers à subir l'occupation allemande. Le 4 juillet, il était proposé d'établir en ces provinces deux camps de transit et un camp de concentration. Le 18 septembre, on note l'évacuation de 160 Manouches du Haut-Rhin. Le 30 octobre 1940, 376

Manouches d'Alsace-Lorraine étaient expédiés au camp d'Argelès, puis, en juillet 1942, au camp de Rivesaltes, à quinze kilomètres de Perpignan. De Rivesaltes, ils furent déportés en novembre 1942 vers Saliers, en Haute-Camargue, un camp spécialement construit pour les 'Bohémiens' à l'initiative de Vichy. Cependant aucun Tsigane de nationalité française ne fut déporté à Struthof, en Alsace, ce qui resta le triste privilège des Roms hongrois. Fin décembre 1940, l'expulsion des Manouches d'Alsace était terminée. Selon un bilan de la police allemande de 1943, ils avaient tous disparu de la province annexée. Dans les camps français, la proportion des expulsés et réfugiés de Moselle et du Haut-Rhin était conséquente. Par exemple, au camp des Alliers, en Charente, ils étaient 284 'nomades' en novembre 1941, dont 60 réfugiés de Moselle. A Poitiers, il y eut 4,3% d'Alsaciens " (Auzias, 1999 : 126).

La France capitule le 22 juin 1940 et, dès la fin du mois de juin, les Allemands annexèrent l'Alsace-Lorraine : " Le 2 juillet, le commandant de la Sécurité et du SD ordonna que tous les Juifs, Tsiganes, membres des races étrangères, criminels professionnels et asociaux, tels que les mendiants, les vagabonds et les fainéants soient expulsés dans la zone non occupée de France ". Le 14 août 1940, une lettre de l'occupant précise que " les itinérants de type tsigane devaient être traités comme les Tsiganes'. Un total de 105 000 personnes furent expulsés d'Alsace jusqu'à la fin de l'année " (Lewy, 2003 : 142). Le nombre de Tsiganes parmi ce nombre reste un mystère. Mais la situation empire à partir du 9 juillet 1941, avec l'arrestation des personnes considérées comme " asociales ". Ainsi, " entre le 27 juin 1940 et le 27 avril 1942, dans la zone sous la juridiction de la Kripo de Mülhausen, un total de 284 Tsiganes furent arrêtés. La Kripo de Strasbourg indiqua que, durant la période du 10 au 19 mai 1942, 125 Tsiganes, *Zigeunermisclinge* et itinérants de type tsigane furent expulsés. Pour le Gauleiter d'Alsace, Robert Wagner, ces mesures n'étaient pas suffisantes ". Il fit alors tout son possible pour aller plus loin... Le 4 août 1942, une conférence a pour but de discuter d'un nouveau " nettoyage " des populations tsiganes. A cette occasion, il était prévu d'expulser 20 000 " asociaux et criminels " parmi lesquels on avait inclus les Tsiganes : " Les éléments 'inférieurs' et 'étrangers' devaient être remplacés par des Allemands de l'Etat de Bade " (Lewy, 2003 : 142). Cette période tragique et sombre de l'histoire contemporaine tsigane, souvent passée sous silence par nos clercs assermentés, résonne toujours pour les Roms comme le souvenir pénible d'une épreuve douloureuse supplémentaire dans leur lutte pour exister au milieu des autres...

### ***De l'histoire moderne, et du rejet actuel de la diversité...***

Dans les chroniques du XVe siècle, les Tsiganes qui commençaient alors à circuler en Europe jouissent d'une image mythique les présentant certes comme des marginaux, mais aussi comme de " bons chrétiens expulsés d'Egypte par les Turcs, petits-enfants de Noé, fuyards aux comportements prophétiques et guerriers ", une image qui leur " vaut souvent protection et accueil " (Roche, 2003 : 949). Le roi Sigismond de Bohême, par exemple, les protégera en leur accordant des sauf-conduits. La société urbaine, habituée à la mobilité marchande, les reçoit et parfois les nourrit. Mais dès le milieu du XVIe siècle, un tournant se produit et le pouvoir commence à s'inquiéter de ces incontrôlables errants, et peu à peu il les prive de sa protection. Cette époque marque la première vague répressive à leur rencontre. Les " Bohémiens " s'adaptent comme ils peuvent sans sacrifier leur culture. Dans ce monde qui se fixe, ils apparaissent comme de potentiels fauteurs de troubles à l'ordre mis en place. Jusqu'au XVIIIe siècle, la répression s'accroît : " Charles IX les expulse du royaume, mais ils restent " ; dès 1680, " Colbert enjoint aux intendants de les chasser partout ; 1682, la déclaration du roi renouvelle les anciennes mesures et les précise, s'attaquant en particulier aux femmes,

condamnées à être rasées et bannies ", leurs papiers d'identité leur sont retirés, etc. " Le nomadisme est devenu intolérable, d'autant plus qu'il est un fait collectif " (Roche, 2003 : 950). Le Tsigane devient dans l'imaginaire du XVIIe puis du XVIIIe siècle, le voleur, le mendiant et surtout la figure de l'asocial par excellence. Une représentation qui va se perpétuer au fil des siècles suivants.

Progressivement, dans un climat de tension croissante, les Tsiganes sont craints, méprisés et chassés, traqués même. On remarque que depuis le durcissement du régime de Colbert en France, l'intolérance n'a cessé de gagner du terrain. De moins en moins protégés par les souverains nationaux ou locaux, l'ordonnance de 1682 contre le vagabondage accentua définitivement la répression à l'égard des Tsiganes installés en Alsace. Le contrôle et l'oppression traversent les XIXe et XXe siècle avec leur lot de lois racistes et leurs tragédies guerrières à l'encontre de tout ce qui s'avère différent...

Depuis 1848, nous rappelle Claire Auzias (2002), c'est dans toute l'Europe des Etats-nations en pleine expansion que se développe une attitude anxieuse des populations " locales " face à la libre circulation des Tsiganes. Pratiques boucs émissaires pour une société qui recherche épisodiquement des coupables à ses propres maux, les Roms d'Europe verront même leur extermination programmée industriellement par les Nazis, arrivés au pouvoir en Allemagne en 1933 : Heydrich décida ensuite d'inclure les Roms dans la " solution finale " en 1941 (cf. Auzias, 1999 ; Kenrik et Puxon, 1995 ; Lewy, 2003 ; Peschanski, 1994). Le XXIe siècle sera-t-il différent ? Le sort réservé aux Roms sera-t-il enfin meilleur, réellement meilleur ? Il faut évidemment le souhaiter mais il convient d'ores et déjà de constater que c'est assez mal parti ! La hantise des pogroms ne s'est pas partout éteinte... En effet, la situation des Tsiganes en Alsace reste précaire et les actes discriminatoires à leur encontre très fréquents, hypothéquant à l'avenir leur intégration régionale. Il en résulte une cohabitation difficile, notamment en milieu rural (exemple : les aires d'accueil mises à la disposition pour les gens du voyage sont trop limitées et les maires ne respectent pas souvent la réglementation en vigueur), entre d'une part " autochtones " et d'autre part populations tsiganes même installées de longue date, comme c'est le cas dans la région de Marlenheim dans le Bas-Rhin ou encore à Ensisheim dans le Haut-Rhin.

Ainsi, il y a un an, le maire UMP d'Ensisheim et vice-président du Conseil Général du département a lui-même participé à l'incendie qui, le 11 janvier 2006, a endommagé quatorze caravanes situées sur un terrain de la commune, où vivaient - vivotaient - une quinzaine de Roumains, de Croates (combien de " Roms officiels " parmi les concernés ?)... Ce maire aurait-il osé incendier ces caravanes si un certain Sarkozy (d'ailleurs il vient d'où ce nom !) n'avait pas donné l'exemple ? (le département des Hauts de Seine est, soit dit en passant, considéré comme le pire en ce qui concerne les aires d'accueil mises à la disposition pour les gens du voyage)... Toujours selon le maire pyromane, le lieu " était devenu un bidonville ", et après avoir été vidé de ses occupants manu militari, le lieu s'embrase, le tout sans aucun cadre légal ! Le Conseiller Général de Saintes-Marie-aux-Mines (élu Alsace d'abord, un parti régionaliste d'extrême droite) a été le premier à soutenir cette initiative incendiaire. Beaucoup d'habitants du village ont même manifesté un soutien massif et clair en faveur de leur maire. Pourtant, l'impunité de tels actes officiels ne fait qu'encourager un peu plus la ségrégation en cours et creuser le fossé entre les différentes communautés... Rassemblés autour de leurs groupes respectifs et souvent en associations - sans oublier la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et gens du voyage (FNASAT) -, les Tsiganes s'entraident localement pour résister face à la montée de l'intolérance, ainsi que pour mieux-vivre et sauvegarder leur patrimoine, culturel en général et musical en particulier.

Il faut noter ici que, depuis une bonne décennie, via le jazz manouche, les musiciens tsiganes alsaciens démontrent non seulement leur pleine intégration à l'Alsace mais aussi l'attachement à leur culture spécifique sans jamais tomber dans la folklorisation (Isselé, 2006). La preuve vivante qu'une rencontre entre Tsiganes et locaux est bel et bien possible. Souhaitable même. En attendant, la mode gouvernementale est à l'immigration utilitariste : le seul étranger désirable sera dorénavant l'étranger perçu comme rentable, Tsigane sédentarisé ou nomade compris !

## 2. La route des " gens du voyage "

Il existe des déambulations qui s'apparentent à des exils, des populations pourchassées qui forment d'impossibles diasporas. Voilà près d'un millénaire que les Tsiganes - ou leurs ancêtres - auraient fui le Nord-Est de l'Inde pour échapper à l'esclavage. Une " longue marche ", rarement évoquée, issue pense-t-on de la déportation des habitants de la ville de Kannauj par le sultan Mahmoud de Ghazni. Héritage de cette " épopée " lointaine, le sanskrit revient - peu ou prou - dans la multitude de langues parlées aujourd'hui par environ douze millions de Roms et de Sintis dispersés au gré de la chance et de la politique sur les routes européennes.

Dans nos imaginaires trop aisément domestiqués, les Tsiganes occupent la route comme les bergers s'occuperaient des moutons, mais les clichés évoluent dans le temps et selon l'humeur si peu vagabonde du monde. Devenu " Rom " par choix, Jan Yoors découvre encore enfant une nouvelle vie et famille dans la roulotte du dresseur de chevaux Pulika. Une éducation au voyage commence, non sans une certaine touche de romantisme. Un jour, fuyant les flammes d'un incendie, la route devient secours : " Au bout d'un moment nous traversâmes une superbe route nationale. Ce fut un soulagement car cet espace dénué d'arbres allait sans doute ralentir la propagation des flammes. Le danger devenant moins pressant, les paysans, qui étaient soit devant, soit derrière nous, prirent soudain conscience que nous étions des étrangers. Les visages devinrent haineux. (...) Nous découvrîmes que les paysans nous suspectaient d'être les incendiaires. Il devint évident qu'il nous faudrait décamper le plus vite possible. (...) On a l'habitude de charger les Tsiganes de tous les péchés du monde " (Yoors, 1995 : 80-82). Souvent innocents mais toujours suspects, les Tsiganes ont de tous temps été de parfaits et pratiques boucs émissaires lorsque cela arrangeait les affaires des sédentaires *en place*. De la bohème au Bohémien, le rêve du *Bien errer* vire à la réalité du *Mal errant*, c'est là un triste dérapage linguistique lourd de conséquences pour ceux que la société policée traque, pour ceux qu'on cherche à stigmatiser. Ceux qu'on repousse au dehors, ceux qu'on pousse à déménager, à re-déménager en permanence. Indéfiniment, tant l'idée même de tout déménagement - qui implique donc aussi adaptation, insertion sociale, intégrations, etc. - s'avère forcément provisoire. Le nomade est toujours un expulsable en puissance, un accueilli en sursis, un être sur le seuil toujours prêt à (re)partir... Cette errance sans fin, c'est aussi parfois devoir choisir entre la valise ou le cercueil ! La route permanente est la révolution quotidienne des Tsiganes, le pavé jeté dans la mare des sédentaires bien lotis.

Victimes de préjugés, les Tsiganes inquiètent les autochtones-riverains dès qu'ils s'installent dans une ville ou aux abords d'un village. En France, depuis la loi répressive de février 2003 et la mise en place d'une politique sécuritaire sans précédent sous les auspices du ministre de l'Intérieur, les Tsiganes suscitent encore un rejet plus important de la part des autorités comme de la population. Alexandre Romanès, " gitan ", dompteur de lions, et conteur anti-conformiste ayant rencontré sur son chemin personnel aussi bien Dieu que Jean Genet,

évoque avec son cœur ce " peuple de promeneurs " qui est le sien, et il nous livre au passage quelques belles leçons de vie. De son père, Firmin Bouglione, il retient par exemple ceci : " Il n'y a pas de honte à être battu. La honte, c'est de ne pas se battre quand il faut " ; " Etre gitan, c'est n'être dans rien : ni dans le sport, ni dans la mode, ni dans le spectacle, ni dans la politique " ; ou encore : " Quand on voyageait avec nos verdines tirées par des chevaux, dans tous les villages, on nous jetait des pierres " (Romanès, 2000 : 20, 90 et 100). Gitan vaquant " de ville en ville ", Alexandre Romanès considère plus tard, dans *Paroles perdues* (2004), et en bon poète errant, que " la vraie sagesse consiste à regarder le ciel ", ce qui sonne et résonne comme une vraie leçon d'hédonisme nomade. Un autre témoignage tsigane, celui du manouche Joseph Stimbach (2004), défend avec conviction " le droit de vivre différemment " et s'inquiète plus que jamais de l'actuelle tendance politique de vouloir contrôler tous azimuts la liberté de circuler...

L'exemple du nouveau lotissement d'Arles illustre, même avec de bonnes intentions, les difficultés qu'ont les autorités à appliquer certaines lois dans un contexte social tendu, et plus encore à convaincre une opinion publique réticente à toute intégration réelle des populations tsiganes. La première loi Besson de 1990 (une seconde loi Besson en 2000 confirme la première en modifiant certains aspects) impose, en principe, à toutes les communes de plus de 5000 habitants, l'installation d'une aire d'accueil et de stationnement pour les voyageurs de passage. Mais dans le paysage français, celui de la crise économique et de la " *lepenisation* des esprits ", on constate que la réalité sur le terrain ne rejoint guère les intentions affichées ou les slogans martelés. La politique s'enlise et l'hostilité des riverains (surtout les hôteliers et les commerçants) augmente, comme le rapporte Chantal Aubry : " Et les négociations s'éternisent. A tel point qu'Arles reste, comme beaucoup d'autres villes de France, toujours en panne d'aire de stationnement. (...) Ne pas mécontenter l'électeur, ne pas repousser les populations tziganes dans des lieux de relégation, loin de tous commerces et services sociaux, c'est, là comme ailleurs, et plus que jamais, la quadrature du cercle. (...) En région parisienne, 560 places ont été créées en dix ans, alors que les besoins varient entre 6000 et 8000 " (Aubry, 2003 : 6 et 7). L'ostracisme a beau être limité suite à la sédentarisation de longue date des Gitans catalans et à la médiatisation du succès musical du flamenco et en particulier des Gipsy Kings, pur produit local, il n'empêche que la différence de culture et du mode de vie menace plus qu'elle ne rassure... Folklorisé, le " temps des Gitans " devra-t-il demain sa survie à une possible *touristification* ? Bernard Formoso (2003) analyse les idées reçues des Tsiganes et des *Gadjé*, celles rapportées des uns sur les autres, en partant notamment de l'étude ethnologique de deux modes de vie : ceux des communautés Rom Kalderas et Sinti Piemontezi, deux groupes sédentarisés de longue date dans le Sud de la France. L'ethnologue Formoso entrevoit une filiation évidente, et enrichissante, entre les populations tsiganes d'ici et les chasseurs-cueilleurs nomades d'ailleurs. Les touristes de demain, toujours avides de coutumes exotiques mais désormais fauchés financièrement, partiront-ils à la recherche des derniers Tsiganes comme d'autres s'extasiaient devant les derniers Mohicans, Pygmées ou Papous en proie à la folklorisation ?

Dans l'attente résignée de ce funeste destin commercial, l'heure est aujourd'hui plus facilement à l'expulsion qu'au dialogue : " La situation des gens du voyage, qui évoluait lentement depuis 1969, époque où la loi leur avait enfin donné un statut, amorce, au contraire, pour cause de pression économique et de repli sécuritaire, une régression dont toutes les associations s'inquiètent à juste titre. Depuis septembre 2002, ces dernières se sont d'ailleurs mobilisées, multipliant motions et manifestations contre les articles 19 et 19bis de la loi Sarkozy, qui, en prévoyant des sanctions particulièrement sévères contre les infractions au stationnement, revient à créer un 'délit d'existence' pour les gens du voyage " (Aubry, 2003 : 6). Le dérapage

est évident, et le bon sens populaire - populiste ? - assimile un peu plus les Tsiganes aux délinquants. Les gens du voyage, avec d'autres, font les frais de ce durcissement juridique. Surtout, ils deviennent un peu plus les parfaits boucs émissaires en temps de crise. Responsables désignés, et ainsi stigmatisés par la vindicte populaire, ils deviennent vite coupables, avec très peu d'espoir de s'en sortir...

L'acharnement contre les Tsiganes ne connaît ainsi pas de répit. Comme le rappelle Patrick Bard, la loi de 2002 impose aux gens du voyage " le stationnement dans les emplacements qui leur sont assignés, sous peine de saisie du véhicule tracteur, de trois ans d'interdiction de permis de conduire, de six mois de prison et de 3750 euros d'amende ". Et le journaliste de citer ensuite ces propos d'un Manouche de Touraine particulièrement lourds de sens au sein d'une République qui s'enorgueillit d'être démocratique : " Vous avez une carte d'identité valable dix ans, nous avons un carnet de circulation valable trois mois. Je pourrais poursuivre ainsi longtemps la liste des inégalités qui nous séparent. Et pourtant, je suis Français, comme vous ". Il est vrai que la stigmatisation ne date pas d'aujourd'hui ni même d'hier, comme le résume à bon escient Patrick Bard : " En 1682, Louis XIV condamne aux galères les Tsiganes en rupture de ban. Dès le début du XVIIIe siècle, des édits allemands condamnent - déjà ! - sous une même bannière, mendiants, Tsiganes et Juifs à l'éviction, sous peine de subir la bastonnade, voire le gibet " (in *Grands Reportages*, 2003 : 42). Accusés de " voleurs de poules " ou d' " espions internationaux ", la mauvaise réputation des Tsiganes s'ancre durablement dans les mentalités des sédentaires, méfiants - de nature - de cette mobilité et cette liberté, toutes deux incontrôlables. Deux dates du XXe siècle restent à marquer d'une pierre noire pour le monde tsigane : le 16 juillet 1912, une loi leur impose le carnet anthropométrique, allouant ainsi tout pouvoir aux maires qui les " accueillent " dans leurs communes (la loi ne sera abrogée qu'en 1969 !) ; le 6 avril 1940, un arrêté honteux décrète l'internement des détenteurs de ce funeste carnet, et on sait comment cela se terminera...

Alexandre Romanès, ce Tsigane sage et poète qui considérait qu'on devrait tous avoir au moins deux vies - " l'une pour apprendre, l'autre pour vivre " -, rappelle aussi à ceux qui auraient tendance à l'oublier en cette époque de traque des marginaux : " Etre gitan, c'est aller en prison plus vite qu'un autre " (Romanès, 2000 : 36). Mais si la situation des gens du voyage est effectivement rude et dure en France, elle l'est encore plus dans toute l'ancienne Europe de l'Est. L'Occident donneur de leçons ne résiste pas à l'analyse du gitan Alexandre Romanès dont le récit, qui sent le vécu, est criant de vérité : " L'Occident, avec sa manie de tout pasteuriser, a détruit les Tsiganes de Roumanie. Il a réduit à l'esclavage un peuple de promeneurs. Il les a obligés à abandonner le voyage et à vivre dans des maisons. L'Occident me fait penser à cette doctoresse qui avait des jambes énormes remplies d'eau, et qui donnait des conseils de médecine à tout le monde " (Romanès, 2000 : 46). N'est-ce pas, dans une moindre mesure, ce qui est en train de se passer aujourd'hui dans toute l'Europe ? Pour l'instant, la ségrégation envers les Roms s'affiche plus radicalement dans toute l'ancienne Europe centrale et orientale. Cette région accueille aujourd'hui à bras trop ouverts un libéralisme un brin vengeur, comme le précise Dimitina Petrova, à propos du déni d'éducation, dans la revue hongroise *Roma Rights* : " Comme pour tant d'autres abus des droits humains, des stérilisations des femmes romanes à l'acceptation de loger dans des taudis, jusqu'aux signatures des parents donnant leur accord pour placer leurs enfants dans des écoles pour handicapés, on note l'absence de tout dialogue " (Petrova, 2002 : 8). Là encore, pour l'Europe centrale, l'auteur ne voit d'amélioration possible qu'en renforçant sérieusement les lois et les politiques anti-discriminatoires. Juste procès mais hélas loin d'être entamé à ce jour... Si sous le joug communiste bien des Roms ont subi quantité de brimades et de privations - notamment par l'absorption *de facto* des Gitans dans la " classe ouvrière " et par



l'assimilation forcée entraînant une grave déculturation (Stewart, 1997) -, sous l'actuelle pression capitaliste, leur destin n'est pas nécessairement entre de meilleures mains. Alors on se déplace, la brèche puis l'ouverture du Rideau de fer aidant, et on rêve d'un monde meilleur à l'Ouest. La reprise de ces migrations vers un El Dorado fictif se termine toujours par le même refrain : rejet, précarité, discrimination, et au bout de la route, ségrégation et racisme. Si *Le temps des Gitans* (1988), film qui a révélé au grand public une musique et une culture nouvelle, a connu un vif succès, il n'aura pas suffi à transmettre une meilleure connaissance de l'univers tsigane, avec ses différences et ses réalités, le temps étant toujours celui de la peur du riverain et de la répression des autorités. Jusqu'à quand ?

Sans nul doute, avec des mesures discriminatoires plus sévères à leur rencontre, les " gens du voyage " sont de plus en plus des voyageurs sans voyage, des porteurs de valises sans destination précise, des nomades immobiles contraints à se sédentariser pour survivre. Si certains considèrent ce *port d'attache* comme une manière d'accéder plus facilement aux soins, aux droits et à l'école, d'autres pensent que c'est le début de la fin et une réelle menace pour leur culture nomade. D'une certaine façon, l'image mythique du Tsigane, nomade et libre, avec sa guitare et sa roulotte, a vécu... Sauf peut-être dans l'esprit des sédentaires, et de certains cinéastes ou musiciens.

Patrick Williams, spécialiste des Tsiganes - qui dans un autre ouvrage nous a magistralement décrit la vie et la mort des Manouches qui sillonnent avec leurs roulettes et leurs camions les routes du Massif Central - considère, qu'aujourd'hui comme hier : " Nous ne voulons pas voir les Tsiganes. Pas les voir misérables : mendiants devant le Dôme à Milan ou sous les arcades de la rue de Rivoli à Paris. Pas les voir prospères : millionnaires en Mercedes roulant dans les faubourgs des mêmes villes. Juxtaposant sans gêne les extrêmes que nous nous appliquons à séparer, les Tsiganes semblent assumer candidement les traits et valeurs de notre civilisation. Ne serait-ce pas alors l'exhibition de notre vérité sans fard que leur présence rend insupportable ? " (Williams, 1993 : 8). Une interrogation toujours d'actualité près de 15 ans après la parution de ce texte. Entre temps, l'ancienne Yougoslavie a éclaté, remettant la *question tsigane* au cœur des préoccupations européennes. Patrick Williams insiste sur l'apport des Tsiganes à l'Europe - gardiens par exemple d'une grande part du patrimoine culturel de l'Europe centrale et orientale -, mais il rappelle également ce qui concerne d'autres peuples oubliés, réfugiés, sans papiers : " Depuis qu'ils existent, les Tsiganes sont le jouet de l'histoire des non-Tsiganes ; ils n'ont aucun pouvoir sur des événements qui souvent bouleversent leur vie. Mais ils ont appris à jouer des failles de cette histoire, à saisir sans délai les chances qu'elle leur offre " (Williams, 1993 : 8). Le *système D* des nomades leur permet non seulement de survivre mais également d'échapper, temporairement, au redoutable *Grand Système* mis en place par les sédentaires.

On nous dit que la présence des Tsiganes - rarement jugée légitime - gêne les très courtisés *riverains*, gardiens du sol par excellence et surtout électeurs en puissance, caressés dans le sens du poil par les élus politiques locaux. Cette présence indésirable serait, nous répète-t-on, source de nuisances en tout genre. A force de ne pas les voir, ne pas les connaître, ne pas les écouter, nos chers riverains n'ont plus aucune idée à qui ils ont affaire, l'imaginaire a depuis belle lurette pris le dessus avec son armada de préjugés, aussi simplistes que rassurants : " Le médecin, l'assureur ou le fonctionnaire, conseiller municipal fraîchement élu dans une commune, qui soutient un arrêté d'expulsion à l'égard d'un 'campement de Gitans' ou empêche une famille d'acquérir un terrain ou une maison en exerçant le droit de préemption de la Mairie, a-t-il quelque scrupule en apprenant que ces 'nomades' sont présents dans le bourg depuis plusieurs générations, que leurs morts sont enterrés dans le cimetière ? Sait-il que ces

gens de passage possèdent une connaissance du pays plus fine que la sienne ? Et l'idée l'a-t-il effleuré que s'ils reviennent toujours là, c'est peut-être tout simplement parce qu'ils s'y sentent chez eux ? Ces gens ne sont pas d'ici. Si le destin tsigane est porteur d'une leçon universelle, la voici : jamais nulle installation n'est définitive " (Williams, 1993 : 9). Dix ans après Williams, Xavier Rothéa confirme que la situation, du moins en France, n'a guère évolué, elle a au contraire nettement régressé, même si la *tradition* française a toujours prôné une approche discriminatoire et sécuritaire des gens du voyage : la loi sur la sécurité intérieure de janvier 2003 accroît les dispositifs répressifs en durcissant notamment la criminalisation des Tsiganes, et n'est pas sans sinistrement rappeler la loi de 1912 instituant le carnet anthropométrique pour les populations considérées comme étant nomades, ou encore l'internement des Roms sous le régime de Vichy. Pour Rothéa, " la continuité frappante de cette volonté de coercition éclaire la construction d'un véritable antiromisme institutionnel ", et la politique anti-nomade en cours place les Tsiganes plus encore dans " un rôle d'étrangers à perpétuité ", tout en les maintenant dans une précarité à tous les niveaux (Rothéa, 2003). La seule éclaircie qui dénote de ce sombre tableau est la mobilisation plus forte des gens du voyage contre l'ensemble de ces législations injustes et répressives.

Mais le temps des Roms n'est plus à l'heure de l'Europe de Schengen et de la sécurité à n'importe quel prix, il semble suspendu. Présents depuis un millénaire sur le Vieux Continent, les Tsiganes exercent pourtant une fascination à la hauteur du rejet dont ils sont les victimes, ils incarnent un mythe du voyage qui leur colle à la peau, pour le meilleur et surtout pour le pire. Tant de fois perçus comme des nomades irréductibles, ivres de liberté et d'émotion - cette imprenable et dérangeante liberté -, mais aussi comme des " voleurs de poules " irresponsables et paresseux, des profiteurs refusant de s'intégrer - tout ce que rappellent dans deux superbes livres, et en images, Alain Reyniers (1998) et plus récemment Michèle Brabo (2005) -, les Tsiganes paient aujourd'hui le prix fort de la mise au pas de l'Europe sécuritaire.

### **3. Tous les chemins ne mènent pas aux Roms...**

Loin d'être des professionnels du voyage en termes de marketing, les Tsiganes ne le sont pas moins dans le domaine de la connaissance et de la pratique routière. Le nomadisme de vie, ou de survie, vécu comme mode de vie au quotidien, n'est pas comparable au nomadisme de loisir, saisonnier et non-ordinaire, cher aux touristes et aux vacanciers, mais également aux routards et autres stoppeurs ou arpenteurs saisonniers du bitume.

Un peu partout, les Tsiganes, ces gens du voyage sans pour autant être - loin de là ! - des nomades du loisir, sont " tracassés par des contrôles durs et un rejet croissant. La suspicion à leur égard est telle qu'ils sont nommément visés par la récente loi sur la sécurité intérieure ", souligne Alain Reyniers. Il poursuit : " Plus que jamais, les causes profondes de la migration, qu'elles soient économiques et/ou sociétales, doivent donc être appréciées au cas par cas. Quoi qu'il en soit, les sociétés qui reçoivent les Tsiganes migrants ne font guère dans la nuance " (Reyniers, 2002). Effectivement, population davantage meurtrie par les préjugés qu'elle encaisse que par l'instabilité géopolitique, les Tsiganes subissent la politique de non-accueil de plein fouet avec son flot de reconduites aux frontières, d'expulsions, d'humiliations et de destructions des campements. Comme le souligne, à juste titre, un membre de l'association " Les voleurs de poules ", dans les colonnes du périodique *Le Rire* : " Au sein de l'espace de 'libre circulation' Schengen, nous assistons à la naissance d'une zone de restriction du droit aux contours définis par des critères ethniques " (Rothéa, 2002 : 5). Le gouvernement ne voit

hélas dans la présence des Roms que des gêneurs, des intrus à cerner pour mieux les mater, surtout lors des grands rassemblements communautaires. Comme le souligne Marc Trillard, dans son récent récit *De sabre et de feu* (2006), roman qui revient sur la confrontation entre nomadisme et sédentarité, à propos d'un important campement gitan réuni autour de la dépouille de l'un des leurs dans le sud de la France, les gens qui nous gouvernent n'éprouvent guère d'attention à l'égard des Tsiganes, ils " ne pensent qu'à les voir morts et à brûler leurs caravanes ", et... c'est bien ce qu'est venu confirmer, début 2006, le premier élu d'un village alsacien, véritable pyromane social, cité plus haut dans ce texte !

Si nombre de Tsiganes sont aujourd'hui sédentarisés, bien des gadjé optent pour une certaine forme de vie nomade. Il importe de ne pas confondre vagabond et nomade, un préjugé qui a la vie longue : contrairement au vagabond, le nomade parcourt un territoire ciblé et connu, et il sait exactement où il se rend. En ce sens, le nomade est tout l'inverse aussi du routard qui recherche le dépaysement et souhaite vivre à travers le voyage un grand frisson au goût de l'aventure. L'itinéraire du nomade est prévu et fixé. Si le nomade en effet voyage, il n'erre pas pour autant. N'est d'ailleurs pas nomade qui croit ! En Italie, par exemple, les derniers bergers nomades du Piémont sont déjà stigmatisés, et par conséquent identifiés aux Tsiganes, avec le même lot de discriminations et de railleries à leur égard de la part de la population *normale*, bref officiellement sédentaire. Dans les *Routes de la laine*, Jacques Anquetil consacre un passage à la situation dramatique de ces nomades oubliés *bien-de-chez-nous* : " Ces bergers nomades, les *ramingher*, sont désormais de plus en plus rares (...). Devant les conditions difficiles de leur métier, de jeunes bergers se modernisent au contact permanent du monde extérieur grâce au téléphone portable. Mais ils ne sont pas pour autant acceptés par les propriétaires des terrains qu'ils traversent, subissant le même mépris que les bohémiens, les derniers nomades d'Europe " (Anquetil, 2001 : 165). A l'heure où l'Europe *fabrique* tous les jours un peu plus de clandestins, aucun sédentaire n'est à l'abri de (re)devenir nomade un jour. Pourrions-nous seulement garder cette phrase à l'esprit lorsque nous regardons, sans vraiment les voir, ces réfugiés, sans-papiers et autres migrants qui parcourent nos rues et font l'actualité misérable de nos journaux télévisés.

Il y a ensuite tous les migrants, ces *malvenus* de l'ère de la mobilité, ces réfugiés et ces exilés d'un autre monde dont on ne cesse d'exagérer tant le nombre que leurs supposés méfaits. Les chiffres restent incertains : en 1965, il y avait 75 millions de migrants internationaux, 120 en 1990, 150 millions en 2002. Un phénomène qui néanmoins ne touche - environ - que 2,4 millions en Europe. Combien y a-t-il de migrants de par le monde, s'interroge Philippe Thureau-Dangin, l'éditorialiste de *Courrier International* : " 140 millions ou 400 millions ? Nul n'en sait rien. Si l'on ajoute aux réfugiés et aux 'clandestins' les immigrés de longue date, ainsi que les immigrés de l'intérieur (en Chine et en Inde, ils sont nombreux à vivre comme des 'immigrés' dans leur propre pays), le total pourrait peut-être atteindre 800 millions de personnes. La globalisation économique, c'est d'abord cela. Les Etats ont beau élever des barrières, ils n'arrêteront pas les flux de migrants, qui suivent peu ou prou les flux de capitaux " (*Courrier International*, 16-22 octobre 2003 : 6). De nouveaux murs cependant ne cessent de s'ériger, défigurant au passage les paysages et détruisant les liens humains : la peur de l'invasion, la haine de l'autre et les amalgames faciles vont bon train, comme le souligne justement l'actualité du " mur ", promis à un bel avenir (lire l'édito, " Un monde emmuré ", de ce n°3 de *L'Autre Voie*). L'équation " immigré = délinquant ", où l'on retrouve le fameux " sauvageon ", est devenue tellement *évidente* qu'elle frise en Europe la banalité... L'idéologie sécuritaire appliquée aux politiques d'immigration s'affirme comme la *bonne voie* à prendre pour la plupart des Etats européens, France, Italie, et désormais aussi Espagne, en tête... Ailleurs, en Afrique ou en Asie en particulier, là où la guerre, la misère et la démographie "

galopante " hypothèquent les chances de survie, les milliers de réfugiés deviennent très vite des millions.

Mais revenons plus directement à la situation de ces passagers du vent que la société occidentale tente d'ignorer, de cacher, de rejeter, de peur sans doute d'avouer ses propres faiblesses, démocratiques ou non. En Europe, les Tsiganes ont été les victimes des colporteurs de haine. Ces derniers sont issus autant des populations autochtones que des serviteurs des Etats et des promoteurs de lois injustes. Comme le souligne Alexandre Romanès, l'éternelle quête de papiers officiels pour avoir le simple droit d'exister gangrène le quotidien des " demandeurs ", que l'on soit d'ailleurs Tsigane ou non : " Sur le camp de Nanterre, j'ai vu un homme s'arracher les cheveux par poignées, pour des papiers qu'il n'avait pas ". L'auteur nomade évoque encore, un brin dubitatif, le droit de vote : " Avec Lydie, nous parlons du score important que vient de faire le parti d'extrême droite. Elle me dit : 'Le droit de vote a quelque chose de scandaleux : est-ce que tu te rends compte que, même moi, j'ai le droit de voter ?' " (Romanès, 2000 : 41 et 95). A méditer...

L'histoire est toujours la même et ne cesse de se répéter sans que les leçons du passé ne soient assimilées par nos contemporains : " En période de crise, les Gitans, comme les juifs, sont toujours considérés comme l'ennemi présent à l'intérieur du pays ; comme les juifs, leur indépendance économique leur vaut le mépris de ceux qui sont liés aux tâches routinières de l'agriculture, ou qui travaillent en tant qu'employés pour un salaire " (Fonseca, 2003 : 131). Ce qui est suspect, ce n'est plus le refus de travailler, mais la quête du travail " autrement ". Juifs comme Tsiganes sont coupables d'esprit d'initiative dans un environnement social et sédentaire où les partisans du moindre effort son légion... Surtout ne pas faire de vagues, éviter tout remous et les bricoles ! Bref, en faire le moins possible pour ne pas fâcher son voisin... Mais si parfois les Tsiganes peuvent connaître un destin comparable aux juifs, ils ressemblent d'autres fois davantage aux Noirs américains, ne furent-ils pas longtemps les esclaves des seigneurs de l'Europe balkanique ?

Dans un livre de 1783, titré *Die Zigeuner*, un universitaire allemand, Heinrich Grellmann, présentait déjà les Tsiganes comme des êtres côtoyant la sauvagerie, les décrivant comme des " amateurs de chair humaine " ; cette accusation de cannibalisme va perdurer jusqu'au cœur du XXe siècle. Perçus comme des " errants maudits " (descendants de Caïn, les Gitans sont souvent forgerons... et sont généralement réfractaires au travail agricole : celui qui refuse de cultiver la terre est dans notre culture biblique un nomade, un vagabond en puissance...), les Tsiganes sont avant tout des passeurs de langue et de culture. Des brasseurs culturels dont la richesse pourrait et devrait être une invitation à la tolérance. Un seul exemple parmi des milliers, le terme " *manouche* " : en langue romani, " *manuska* " (les gens) ou " *manush* " (l'homme) provient du sanskrit, on retrouve cette racine à tous les bouts du monde, jusque dans la langue indonésienne où " *manusia* " signifie " les êtres humains "...

Il y avait en 1995 environ 12 millions de Tsiganes dans le monde, dont quelques 8 millions en Europe, surtout centrale et orientale. Un chiffre en augmentation constante, encore une raison supplémentaire d'inquiéter les sédentaires apeurés... Parce que dépourvus de patrie et, pire, du désir d'en posséder une, les Tsiganes ont souvent été accusés d'être des espions à la solde des puissances maléfiques, invisibles et ennemies. Comme le précise Isabel Fonseca : " Le Gitan incarne la quintessence de l'étranger. (...) Le voyage est un élément de leur culture, alors qu'ils n'ont plus bougé depuis des siècles " (Fonseca, 2003 : 287 et 174). La bougeotte a toujours alimenté les fantasmes de partisans pas forcément de l'immobilité, mais de l'immobilisme.

Le terme " gens du voyage ", neutre et hypocrite (qui, comme par hasard, n'existe qu'au pluriel !), est " une création du législateur français, utilisé pour remplacer celui de 'nomade' après 1978 ", précise Xavier Rothéa au début de son ouvrage salutaire au titre explicite : *France, pays des droits des Roms ?...* Présents sur le sol français depuis six siècles au minimum, les Roms - appellation endogène - sont plus connus sous les dénominations exogènes telles que Tsiganes, Gitans, Bohémiens ou encore d'autres termes endogènes tels que Manouches, Sinti, Kalé, Rroms. Fédérateur, le terme " Rom " est de plus en plus utilisé, notamment pour mieux " faire valoir leur unité culturelle et politique " (Rothéa, 2003 : 4). L'auteur soutient que le mode de vie itinérant n'est pas, aux yeux des dirigeants politiques, ce qui caractérise fondamentalement les dits gens du voyage. D'ailleurs, selon un recensement de 1960-1961, ces derniers se subdivisent en trois catégories assez différentes : les itinérants, les semi-sédentaires et les sédentaires. Les " gens du voyage ", manifestement, ne prennent plus trop la route ! En France, ils seraient environ 75 % à s'être sédentarisés, et à l'échelle européenne pas moins de 90 % ! Une réalité incontournable mais difficile à accepter pour, par exemple, nos responsables politiques en France qui n'hésitent pas à ranger plus de 100 000 sédentaires parmi les nomades à la seule fin de semer une confusion douteuse : parler de " nomades " à l'encontre de ces vrais sédentaires relève de l'usurpation pure et simple !

Il s'avère donc, statistiquement, que la majorité des " gens du voyage " sont d'authentiques sédentaires mais le gouvernement français n'en a cure, surtout qu'il sait parfaitement qu'il est politiquement plus correct de poser des panneaux " Interdit aux nomades " ou " Terrain des gens du voyage " que " Interdit aux Gitans " ou " Camp de Manouches "... Question de style ! Ainsi, aux yeux des autres autochtones sédentarisés de longue date, les Roms restent-ils d'éternels immigrés et d'étranges étrangers. Dans cette impossibilité de côtoyer le réel, Xavier Rothéa rappelle l'importance de la terminologie : " D'abord appelés 'Bohémiens' (à travers une législation discriminante d'assimilation) ensuite 'nomades' (à travers une volonté discriminante de sédentarisation) et enfin 'gens du voyage' (à travers une législation discriminante de surveillance et de contrôle), les populations romanes se sont vues réduites à un trait ne caractérisant seulement qu'une partie d'entre elles : l'itinérance " (Rothéa, 2003 : 34). Telle une terrible loi d'airain, la puissance de l'Etat s'affirme en même temps que celui-ci renforce sa répression contre les nomades. La liberté fait toujours peur ! Un vieux débat toujours d'actualité... De Louis XII qui en 1504 bannissait les personnes interdites de séjour dans son royaume à Sarkozy qui en 2003 sous prétexte de sécurité intérieure a durci la criminalisation des derniers nomades, l'Etat ne s'accommode décidément pas de l'itinérance qui perturbe le contrôle socio-spatial des populations qui circulent sur son territoire. Même lorsque des populations immigrées spécifiques ont été régulièrement pointées du doigt par la vindicte populaire à des moments clés de l'histoire dite nationale, comme les Italiens à la fin du XIXe siècle ou les Maghrébins aujourd'hui, les Roms représentent à toute époque les parfaits indésirables, les pratiques boucs émissaires. Comme le souligne l'historien Gérard Noiriel : " Si les Italiens sont les principaux boucs émissaires de la violence française en cette fin de XIXe siècle, il n'est guère d'étrangers qui soit épargnés. Les Tsiganes (dont beaucoup sont d'ailleurs français) sont particulièrement visés eux aussi " (Noiriel, 2006 : 261). Pour les étrangers en France, qu'ils soient " extérieurs " ou " intérieurs ", la sacro-sainte intégration par le travail et via le temps qui passe ne suffit pas, encore faut-il parvenir à leur accorder une " vraie " place parmi les " indigènes ", c'est-à-dire parmi les autochtones pas vraiment connus pour être des modèles dans l'art de l'hospitalité... Par le biais d'une administration tatillonne et souvent inhumaine, la figure du Tsigane rejoint celle de l'immigré, et cela même si le nomade en question est installé en France depuis plus d'un siècle, parfois tellement territorialisé, " *terroirisé* " même, qu'il ne sait plus depuis quand il appartient *de facto* au cru !

Dans *Les indésirables*, Jean Faber dénonce l'hypocrisie et l'incompétence des politiques en pointant l'absurdité des discours officiels de la République dès lors qu'il s'agit de " traiter " l'immigration, tandis qu'a déjà disparu, caché derrière les chiffres froids de l'administration, le visage de l'Homme ; et " quant à savoir comment vivre ensemble " ... la question risque de rester longtemps en suspens ! Le nomadisme, tout comme d'ailleurs l'immigration, sont perçus comme des " problèmes " car la société et les individus qui la composent en ont décidés ainsi... L'arbitraire comme réponse à la peur de l'autre. Le véritable " problème " est assurément ailleurs : " La violence faite aux immigrés est à ce point révoltante que le silence et l'impuissance du politique en deviennent insupportables " (Faber, 2000 : 42). Ce qui est dit ici à propos des immigrés est évidemment aussi valable pour les populations tsiganes et autres nomades plus ou moins mobiles, mais si peu mobilisables aux yeux et au service de l'Etat... A l'exception du touriste - *a fortiori* s'il est fortuné - à qui tout ou presque est permis, celui qui se déplace est d'office suspect, d'où le concept si redoutable de sédentarisation forcée. Interdire le déplacement, c'est asseoir son pouvoir en bâillant les libertés fondamentales. Restreindre l'accès aux chemins, c'est mieux maîtriser et finalement asservir " sa " population... Hier comme aujourd'hui, dans ce lâchage qui s'apparente à un lynchage des libertés, les Roms font les frais de cette barrière mentale et forment, comme souvent, les cibles providentielles. Des boucs émissaires aussi pratiques qu'indispensables aux yeux des dirigeants qui usent et abusent des nomades pour justifier de leurs politiques oppressives, notamment en période de crise. De stigmaté, le nomade devient selon la conjoncture sociale, l'esprit du temps et la géopolitique du lieu, un simple sujet exotique ou un dangereux parasite.

En Europe centrale et orientale, depuis l'effondrement du " bloc de l'Est " après la chute du Mur de Berlin en 1989, la situation des Roms s'est considérablement dégradée tandis que leur marginalisation a connu une aggravation bien plus grande qu'à l'époque dite socialiste ; à la " faveur " du libéralisme, la discrimination à leur encontre n'a cessé de gagner du terrain au cours des quinze dernières années (Pogany, 2004). La minorité tzigane représente en République tchèque entre 2 et 3% de la population globale. Les échanges entre cette minorité et la majorité restent très limités, et les actes discriminatoires à l'encontre des populations tsiganes nombreux et impunis (notamment en matière de logement, d'emploi et d'instruction). Depuis plus de 15 ans, l'ouverture économique du pays s'est manifestée pour les Roms par une fermeture sociale à leur égard. Progressivement, des mesures antidiscriminatoires en faveur des Roms voient le jour, toujours timidement. Nul doute que la cohabitation avec les autres est le préalable indispensable pour une meilleure entente interculturelle et un véritable respect mutuel. On accepte plus facilement la différence en la fréquentant ! Dans ce sens, le projet Varianty entend combattre les stéréotypes, l'intolérance et le racisme : il prône " l'instauration d'un environnement pluriculturel dans la société tchèque via l'introduction de composantes interculturelles dans le système d'éducation et de formation continue " (Poduska, Hajska, 2005 : 358). Toujours en Europe centrale, le journaliste Karl-Markus Gauss nous plonge dans les bidonvilles roms de Slovaquie, antres de la misère et refuges de la violence, modernes ghettos invisibles dans lesquelles s'entassent des familles entières, démunies et oubliées. Ces taudis sont " entourés d'un mur invisible et ce mur sépare des mondes " : le monde des hommes et celui des Tsiganes, même si ces derniers apparaissent ici dans toute leur humanité (Gauss, 2004).

Encore plus à l'est, les nomades du Rajasthan, ancêtres probables des Roms, perpétuent de riches traditions et métiers mais leur mode de vie est désormais en sursis. Dans *The Hindu*, journal indien de Madras, Bahar Dutt s'inquiète de l'avenir des savoir-faire traditionnels : " Shishanath le charmeur de serpents et Nandu l'acrobate allaient-ils finir leur vie sur des chantiers de construction ou bien dans les champs à travailler la terre ? Les chiffres du chômage en Inde montrent que le marché du travail parvient tout juste à fournir des emplois

lucratifs aux peuples sédentaires ou même instruits. Aussi serait-il judicieux de préserver les métiers et modes de vie traditionnels, non pas en les idéalisant mais en reconnaissant leur valeur stratégique sur le plan de l'emploi et en leur accordant le respect qu'ils méritent " (Dutt, 2003). En Orient comme en Occident, les nomades affrontent les mêmes problèmes et ont à subir les mêmes discriminations. Lorsque les Roms se déplacent, ils le font avant tout pour des besoins stratégiques et des raisons économiques et familiales. Xavier Rothéa résume fort justement le type de nomadisme tsigane : " Prenons l'exemple d'un groupe de Gitans perpignanais qui se déplace pour assister à des réunions familiales en Catalogne, puis part faire les vendanges en Suisse ou en Allemagne, avant de revenir en Roussillon pour une foire. Le territoire de ce groupe est avant tout un 'espace vécu' de relations commerciales, professionnelles ou familiales. Dans cette conception du territoire comme espace, c'est l'individu qui construit le territoire à sa mesure et non le territoire qui cloisonne l'activité humaine sur un espace préalablement délimité. Le territoire n'est plus ni moins que la somme des endroits où l'on a quelque chose à faire. Aucun besoin de barrières, de frontières, car les limites sont fluctuantes au gré des nécessités économiques ou des relations de tout type. Ce territoire n'est ni à défendre ni à conquérir et, au contraire, la libre circulation devient un des gages du fonctionnement social " (Rothéa, 2003 : 21). Dans ce contexte, les Roms s'affirment comme une sorte d'avant-garde d'une autre mondialisation, fondée sur la liberté de circulation pour tous. Une voie sage qui gagnerait à être méditée pour ne pas voir le Vieux Continent s'effondrer plus tôt que prévu... Mais l'actuelle virulence - populiste et institutionnelle - de " l'antiromisme ", pour reprendre le mot juste de Xavier Rothéa, risque fort d'hypothéquer l'emprunt de cette voie.

L'une des pistes pour sortir de l'impasse consiste à nous mettre à l'écoute de ces voix du silence ou de l'oubli. Celle par exemple, déjà évoquée à maintes reprises, de ce fils de Bouglione, Alexandre Romanès, qui témoigne à sa façon de la défiance du " bon " peuple contre les nomades, marginaux malgré eux : " Un grand fast-food à Paris. Tous les soirs après la fermeture, le patron jette ce qui n'a pas été vendu, et pour que la nourriture jetée ne soit pas récupérée par les clochards, il saupoudre le tout avec du verre pilé " (Romanès, 2000 : 32). Dans un monde marchand, la gratuité est un délit, et le Système nous invite à affamer un obstiné de l'oisiveté plutôt qu'à le nourrir en sachant qu'il n'a envie ni de *payer* ni de *travailler* pour *s'acquitter* de son dû. Pas étonnant que la phrase qui a le plus impressionné l'enfant du cirque soit la suivante : " Tout ce qui n'est pas donné est perdu " (Romanès, 2000 : 112). Sans argent et sans emploi, le récalcitrant qui se borne à vivre de la sorte dans notre société n'aura guère la chance d'être acquitté par les garants de l'ordre moral... D'ailleurs, toujours dans *Un peuple de promeneurs*, Romanès concède un autre exemple tout aussi révélateur de l'hypocrisie de la société dominante : " Du camp gitan de Nanterre, ce qu'on voyait le mieux, c'était la grande arche de la Défense. Avec toute la misère qu'il y avait, des enfants marchant pieds nus l'hiver, au milieu des rats, pas d'eau ni d'électricité, pas toujours quelque chose à manger, et ce monument gigantesque éclairé la nuit par des projecteurs, et baptisé 'l'Arche de la Solidarité' " (Romanès, 2000 : 36). En décembre 2006, sous les lumières arrogantes de la ville de Strasbourg, les SDF et autres nomades du vide ou " Roumains " hagards, dorment comme ils peuvent, dans le froid de Noël, sous les grandes Arcades et sous des lustres de cristal, à deux pas des touristes prédateurs, pressés de dépenser leurs sous sur un marché autrefois traditionnel, et transformé pour l'occasion en temple international de la consommation... Dans de tels contextes d'inégalités économiques et sociales, les préjugés ont la vie longue et l'idée de faire des Gitans - des " autres " en général - de parfaits boucs émissaires n'a jamais quitté l'esprit de beaucoup de sédentaires endurcis mais fascinés par le voyage et ceux qui le pratiquent en toute liberté. Le sédentaire mal luné ou mal intentionné profitera de la première occasion pour dénoncer son voisin temporaire pour un délit qu'il aura peut-être commis à sa place...

Nous avons vu au fil de ce texte qu'après le carnet anthropométrique en 1912, les camps d'internement sous Vichy en 1940, le livret ou carnet de circulation en 1969, puis les lois Besson (1990 et 2000) et Sarkozy (2003), les Tsiganes continuent à jouer le rôle de boucs émissaires, et paient toujours le prix fort de la mise au pas de l'Europe fortifiée : devant la Commission des lois de l'Assemblée, le 10 juillet 2002, on se souvient de Sarkozy suspectant clairement les Roms : " Comment se fait-il que l'on voie dans certains de ces campements tant de si belles voitures alors qu'il y a si peu de gens qui travaillent ? " (Cité in Auzias, 2002). Bref, de la stigmatisation répressive pure et simple, on passe progressivement à la mise en place, si l'on peut dire, d'une mobilité surveillée, par le biais de la sédentarisation sinon forcée du moins vivement encouragée. Mais l'hypocrisie persiste : en effet, si beaucoup de monde souhaite voir les nomades s'installer durablement sur un territoire, ce même monde préfère qu'ils aillent le faire dans le champ du voisin... Depuis les avancées relatives des lois Besson, les mesures discriminatoires à l'encontre des Roms ont réapparu au grand jour. La loi impose mais les maires disposent, du coup, les communes parquent les " gens du voyage " souvent loin des populations et de la vie du quartier ou du village. Un isolement qui cumule internement et exclusion, parfois un purgatoire avant l'expulsion, un bien étrange compromis... qui ne fait pas l'affaire des populations tsiganes. Depuis 2002, puis surtout après l'adoption de la loi sur la sécurité intérieure le 13 février 2003, la situation des nomades ne cesse de se dégrader devant la volonté étatique de redorer le blason de la République en péril et en particulier des forces de l'ordre. Comme par hasard - et comme par le passé le moins glorieux et pas toujours très républicain - les " gens du voyage " intègrent à nouveau la catégorie dite des " auteurs d'insécurité " au milieu des squatters, de mendiants, des immigrés clandestins, des prostitués, des jeunes banlieusards, des sans-papiers, des clochards, etc. Un fourre-tout insensé duquel on retiendra que l'amalgame " délinquance-nomadisme " re-fonctionne à merveille... Le Tsigane redevient ainsi un délinquant malgré lui.

Dans un récent rapport, intitulé *Hors d'ici* et véritable synthèse sur la question, le Centre Européen pour les Droits des Roms (2005, ERRC, centre basé à Budapest) dresse un bilan dense et complet sur la situation des Roms en France, et propose en fin d'ouvrage des recommandations aux autorités françaises dans le but d'améliorer les conditions de vie souvent déplorables des nomades présents sur le sol français, ainsi que de lutter efficacement contre les discriminations. Le rapport n'hésite pas à dénoncer les fréquents " traitements inhumains et dégradants " dont souffrent les " gens du voyage " à travers l'Europe, et le " climat de racisme rampant à l'égard des Tsiganes et des voyageurs ", perçus comme des " citoyens de deuxième catégorie ". L'Etat français en prend pour son grade puisque ce dernier est accusé de ne pas se conformer aux obligations internationales en matière de garantie de l'égalité et de la non-discrimination. Le climat de suspicion voire de dénonciation, de défiance et de délation, règne à nouveau plus fortement entre " eux " et " nous ", entre les exclus et les inclus. Et cela même si l'exclu est *de facto* plus intégré que l'inclus. Mais qu'importe, l'Etat a tranché : les inscriptions sacrées - " Liberté, Egalité, Fraternité " - apposées sur les frontons délavés de nos mairies ont été mentalement remplacées par " Liberté, Egalité, Vos papiers ". Mais qui le remarque encore ? Le terme " Fraternité " s'est fait la malle en quelque sorte, sans laisser d'adresse. La fraternité nomade en quelque sorte... Un monde plus *fraternel* n'est pas l'ordre du jour et devra encore attendre sous le ciel de l'Hexagone. Le constater n'est pas se résigner mais c'est au contraire refuser de se voiler la face pour mieux agir. On ne sera pas de trop pour s'atteler à sa mise en œuvre ! Des mouvements divers militent activement contre l'Euroforteresse en apportant leur soutien aux nomades en tout genre, aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers. D'autres encore tentent de réinsuffler une autre place à l'homme nomade, quel qu'il soit. En cette période trouble, la voie du nomadisme n'est pas un voyage facile... Et Xavier Rothéa s'inquiète à juste titre de cette lutte entêtée contre l'idée pourtant naturelle de



déplacement : " La libre circulation serait-elle réservée aux touristes, aux hommes d'affaires, aux marchandises, aux capitaux ? " (Rothéa, 2003 : 114). On peut en effet le craindre. Jamais depuis l'abolition officielle des frontières internes à l'Europe, les barrières sécuritaires bien réelles n'ont été aussi fortes et sûres à l'intérieur même de l'espace Schengen, abusivement dénommé de " libre circulation ", qu'à l'heure actuelle. Plus l'Europe s'élargit, plus elle se referme, doux paradoxe mais terrible réalité.

Dans ce contexte de fermeture, d'espace interdit dans une Europe cadenassée, les Roms pourraient bien se tourner vers le grand Est : l'Inde, le lieu d'où tout, un jour, est parti... Les rapprochements historiques et culturels - et son lot de débats polémiques sur les origines du peuplement tsigane - des Tsiganes européens avec l'Inde sont évidents, au point qu'Isabel Fonseca estime que les Tsiganes, dans leur quête d'une identité désormais positive, ne devraient plus tarder à reconnaître leur indianité et même commencer très sérieusement à s'en prévaloir (Fonseca, 2003 : 140). Finalement, les Tsiganes ne font pas seulement les frais de la mondialisation dévastatrice, ils représentent aussi ce qu'elle peut éventuellement dégager de meilleur : un métissage historique, religieux, linguistique et culturel, une voie métisse et originale non pas ancrée autour d'un exotisme *touristifiable* mais riche d'une multi appartenance d'identités fortes et revendiquées, où l'Orient (re)vient conforter sa place, sinon sa mainmise... en Europe. Impuissants à contrôler le nouvel ordre mondial et incapables à monter dans le train en marche, un brin déconnectés de leur époque, les Gaulois actuels se réfugient dans un passé imaginaire et glorieux, ils s'obstinent à fustiger ces étrangers si proches, entonnant ce vieux refrain trop usité : " *Ils sont fous ces Roms* "... Les fous ne sont pas ceux qu'on croit. Quel terrible gâchis pour nos contemporains de ne pas arriver à le comprendre, et oser affronter autrement l'avenir...

**Note** : Cet article est inédit mais il reprend quelques passages tirés de mes deux livres *Voyage au bout de la route* (2004) et *Autonomadie* (2005).

## Bibliographie

Anquetil J., *Les routes de la laine*, Paris, J.-C. Lattès, 2001.

Aubry C., " Fragile statut pour les Tziganes français ", *Le Monde diplomatique*, Paris, mai 2003, pp. 6-7.

Auzias C., *Les funambules de l'histoire. Les Tsiganes, entre préhistoire et modernité*, Paris, Digitale, 2002.

Auzias C., *Samudaripen, le génocide des Tsiganes*, Paris, L'esprit frappeur, 1999.

Brabo M., *Le vent du destin. Manouches, Roms et Gitans*, Paris, Seuil, 2005.

Centre Européen pour le Droit des Roms (ERRC), *Hors d'ici. Anti-tsiganisme en France*, Rapport n°15, Budapest, novembre 2005.

Dutt B., " Avec les nomades du Rajasthan ", *Courrier International*, Paris, 4-10 septembre 2003.

Faber J., *Les indésirables. L'intégration à la française*, Paris, Grasset, 2000.

Fonseca I., *Enterrez-moi debout. L'odyssée des Tziganes*, Paris, Ed. 10/18, 2003 (1995).

- Formoso B., *Tsiganes et sédentaires. La reproduction culturelle d'une société*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Gauss K.-M., *Mangeurs de chien. Voyage chez les Tziganes de Slovaquie*, Paris, L'esprit des péninsules, 2004.
- Isselé J., "Strasbourg, capitale mondiale du jazz manouche", *L'Autre Voie*, n°2, Strasbourg, Déroutes & Détours, revue en ligne, mars 2006.
- Kenrick D, Puxon G., *Destins gitans*, Paris, Gallimard, 1995.
- Lewy G., *La persécution des Tsiganes par les Nazis*, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (2000).
- McDowell B., *Les Tziganes, éternels voyageurs du monde*, Paris, Flammarion, 1979 (1970).
- Moutouh H., *Les Tsiganes*, Paris, Flammarion, 2000.
- Noiriel G., *Le creuset français*, Paris, Seuil, 2006 (1988).
- Peschanski D., *Les Tsiganes en France, 1939-1946*, Paris, Ed. CNRS, 1994.
- Petrova D., "In Defence of Desegregation", *Roma Rights*, Budapest, European Roma Rights Center, n°3-4, décembre 2002, pp. 5-8.
- Poduska O., Hajska M., "Les minorités tziganes face aux discriminations en Europe de l'Est : le cas de la République tchèque", in Boucher M., ed., *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2005, pp. 350-360.
- Pogany I., *The Roma Café. Human Rights and the Plight of the Romani People*, Londres, Pluto Press, 2004.
- Reyniers A., "Les causes des migrations tziganes", *Migrations Société*, "Les mouvements de réfugiés", Paris, CIEMI, Vol. 14, n°83, septembre-octobre 2002, pp. 103-111.
- Reyniers A., *Tsigane, heureux si tu es libre !*, Paris, Unesco, 1998.
- Roche D., *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.
- Romanès A., *Paroles perdues*, Paris, Gallimard, 2004.
- Romanès A., *Un peuple de promeneurs*, Cognac, Le temps qu'il fait, 2000.
- Rothéa X., "Roms : parias de l'Europe", *Le Rire*, Marseille, n°47, novembre-décembre 2002, pp. 4-5.
- Rothéa X., *France, pays des droits des Roms ?*, Lyon, Carobella ex-natura, 2003.
- Stewart M., *The Time of the Gypsies*, Boulder, Westview Press, 1997.
- Stimbach J., *Réflexions d'un Manouche. Laissez-nous vivre !*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Trillard M., *De sabre et de feu*, Paris, Le Cherche midi, 2006.
- Williams P., "Terre d'asile, terre d'exil : l'Europe tzigane", *Ethnies*, n°15, Paris, 1993, pp. 7-10.
- Yours J., *Tsiganes*, Paris, Payot, 1995 (1990).